



AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Mayo, le 29 août 2025

Aux contribuables de la susdite municipalité.

Avis-vous est donné par la présente, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Mayo est convoquée par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Lucille Labonté, pour être tenue le 2 septembre 2025 à 19h30 au bureau municipal situé au : 20, chemin McAlendin à Mayo et que les sujets suivants seront pris en considération :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Avis de motion - projet de règlement d'emprunt parapluie numéro 2025-01 – concernant des travaux de voirie
5. Adoption du projet de règlement d'emprunt parapluie numéro 2025-01 – concernant des travaux de voirie
6. Période de questions concernant l'ordre du jour
7. Levée de l'assemblée.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets mentionnés à l'ordre du jour.

Donné à Mayo, ce 29^e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-cinq.

Lucille Labonté

Directrice générale/greffière-trésorière